Marseille (13) : Sarah, 19 ans, tuée par balles près d’un point de deal en 2020 ; trois hommes jugés à Aix-en-Provence

19/11/2026 à 11h00



Six ans après la mort de Sarah, 19 ans, tuée par balles à Marseille en octobre 2020, trois hommes comparaissent à partir du jeudi 19 novembre 2026 devant la cour d’assises à Aix-en-Provence. La jeune femme se trouvait avec son amie Ambre, âgée de 17 ans à l’époque, lorsque leur véhicule a été pris pour cible. Ambre avait également été blessée.

Une fusillade sur fond de trafic de stupéfiants

Le 11 octobre 2020, les deux jeunes femmes ont été atteintes par des tirs dans le quartier du Moulin de Mai, dans le 3e arrondissement de Marseille. Selon les éléments rapportés par *Le Figaro*, Sarah a été mortellement touchée par une rafale. Les enquêteurs ont recueilli sur place des douilles témoignant d’une attaque particulièrement violente.

Les investigations ont exploré la piste d’un règlement de comptes sur fond de trafic de drogue. Les victimes auraient

été prises pour cible par erreur, alors que les tueurs recherchaient d'autres personnes. L'accusation et la défense doivent désormais débattre devant la cour des circonstances de la fusillade et du rôle attribué à chacun des trois accusés.

Trois accusés face à la cour d'assises

Le procès qui s'ouvre ce jeudi doit permettre de revenir sur les faits, les expertises et les témoignages recueillis au fil de l'enquête. Les trois accusés nient leur participation à la fusillade et leur défense entend demander leur acquittement. Le verdict est attendu le vendredi 27 novembre 2026 : aucune décision de culpabilité n'a encore été prononcée à ce stade.

L'affaire illustre le risque encouru par les personnes étrangères aux réseaux criminels lorsque des tirs éclatent aux abords de lieux associés au trafic de stupéfiants.



Palais de justice d'Aix-en-Provence, photographie d'archives (2024), et non photographie du procès. FrogsLegs71 / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.

Source : Le Figaro, 19 novembre 2026.